

Date de la convention : 12 mars 2018

Absents excusés : JC Macagno (pouvoir à C Antoine), Julio Le Dias (pouvoir à P Chollier), Stéphane Morisco, Renaud Fontaine-Tranchand (pouvoir à C El Amine), Flavie Crouzet (pouvoir à JP Marcel), Martine Le Texier (pouvoir à M Lajoie).

Début de séance à 20h15. Secrétaire de séance : P Psaila.

M. le Maire de mande la suppression d'une délibération et le rajout de 2 autres. Demande acceptée par le conseil.

1 Personnel

1.1 M. le maire fait part de l'indisponibilité du responsable du service culturel et de l'annulation de son intervention.

2 Environnement

2.1 Convention avec un éleveur pour entretien des terres communales sur l'ENS Larina : Cette convention vient en remplacement d'une précédente établie entre la commune et Monsieur Emile VIDON devenue caduque, puisque Monsieur Emile Vidon a cédé son exploitation à son fils.

Le nouveau « Contrat de prêt à usage gratuit » est établi entre la commune et Monsieur Florian VIDON. Ce contrat a été mise à jour en tenant compte des nouvelles contraintes environnementales. Un article ajouté permet la résiliation de celui-ci si les clauses ne sont pas respectées, ainsi qu'une reconduction tacite d'année en année. Le contrat sera daté au jour de la signature entre les deux parties. Voté à l'unanimité.

3 Immobilier

3.1 Vente d'un hangar : Afin de clarifier le découpage du terrain entre la commune et M. Schmitt (cadastré AE 317), le conseil municipal propose de mettre en vente le hangar pour un montant de 15000 €. Proposition acceptée à l'unanimité.

4 Finances

4.1 Approbation du compte administratif communal 2017 :

Résultat du compte administratif communal 2017 :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
RECETTES	1 619 925.23 €	118 373.02 €
DEPENSES	1 078 370.82 €	546 182.05 €
Excédent	541 554.41 €	
Déficit		427 809.03 €

JP Marcel fait remarquer que c'est le plus mauvais résultat de ces dernières années. 10 voix pour, 2 abstentions (JP Marcel, F Crouzet).

4.2 Approbation du compte administratif du camping municipal 2017 :

Résultat du compte administratif du camping municipal 2017 :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
RECETTES	32 193.62 €	0.00 €
DEPENSES	16 879.32 €	3 198.29 €
Excédent	15 314.30 €	
Déficit		3 198.29 €

Ce résultat ne tient pas compte du remboursement d'emprunt inscrit sur le budget communal. Le compte administratif 2017 est voté à l'unanimité.

5- Questions diverses

5.1 Indemnité de fonction pour un conseiller municipal : Le conseil décide à l'unanimité que soit versée une indemnité à Monsieur JC Macagno, comme conseiller délégué au camping. Cette indemnité s'effectuera sur les mêmes bases que l'année précédente (sur 7 mois) afin de couvrir la période d'ouverture du camping .

5.2 Remplacement de la pompe à chaleur du musée : M. Le Maire revient sur la délibération prise lors de la dernière réunion de conseil. Vu l'évaluation des travaux de remplacement du système de chauffage/climatisation qui prend en compte le remplacement global de l'installation, le conseil délibère pour inscrire une dépense de 43 740 € HT au budget, afin d'obtenir une subvention la plus haute possible du Département. Décision voté à l'unanimité.